

**ARMÉE DE TERRE**

1^{re} région militaire
11^e division militaire
territoriale

Le Général

PARIS, le 4 décembre 1989

ORDRE DU JOUR N° 21

Le colonel GALTIER quitte l'armée d'active après trente cinq années consacrées au service du pays.

Saint-Cyrien de la promotion Lt-colonel AMILAKVARI, il choisit l'infanterie à sa sortie d'école et est nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1956.

Affecté le 1er décembre 1956 au 3^e Bataillon du 44^e Régiment d'Infanterie stationné à MECHERIA (Sud Oranais) puis le 1er décembre 1957 au 1^{er} Régiment Etranger à SIDI-BEL-ABBES, il s'y fait remarquer par son caractère calme, son enthousiasme et sa grande compétence.

Rapatrié en juillet 1958, il rejoint l'Ecole d'Application de l'Infanterie et est promu au grade de lieutenant le 1er octobre 1958.

De janvier 1959 à juin 1963 il sert au 5^e Régiment Etranger en Algérie. Chef de section, puis officier transmissions, il est cité à l'ordre de la brigade en juillet 1959, à l'ordre de la division en juin 1960, de nouveau à l'ordre de la brigade en septembre 1961, pour ses qualités de chef, son sang-froid et son courage à toute épreuve.

En 1961 il prend le commandement d'une compagnie et est promu capitaine le 1er janvier 1963. Son tempérament, son ardeur et son dynamisme lui permettent d'obtenir une fois encore de très bons résultats aussi bien en opérations que dans le travail quotidien.

En 1963 il est affecté au 5^e Régiment Mixte du Pacifique où il prend en juillet 1964 le commandement d'une compagnie de travaux.

De retour en métropole, il est stagiaire en février 1966 à l'école d'état-major puis affecté à l'Etat-Major de l'Armée de Terre comme rédacteur à la section organisation-mobilisation-instruction. Méthodique, précis, objectif, ayant le sens du concret, il est tout particulièrement apprécié.

Promu au grade de chef de bataillon le 1er juillet 1972 il est affecté la même année à l'état-major de la 1^{re} Région Militaire où il met au point une organisation du renseignement en D.O.T.



De nouveau dans la troupe en 1975, au 1^o Régiment Etranger, comme chef d'état-major, puis comme commandant en second, il réussit pleinement grâce à la richesse de ses qualités intellectuelles, à l'étendue de son expérience et à sa force de conviction.

Il est promu au grade de lieutenant-colonel le 1er décembre 1976.

En 1977 il rejoint l'Inspection des Forces Extérieures et des Troupes de Marine où, pendant deux années, il règlera avec efficacité des dossiers particulièrement complexes et délicats.

Il prend en 1979 le commandement du 5^o Régiment Mixte du Pacifique à MURUROA. Chef de corps à l'autorité incontestée, il imprime profondément sa marque de chef, faisant de son régiment une unité solide et opérationnelle.

Officier rédacteur, puis chef de section à la section "liaison protocole" de l'Etat-Major des Armées de 1980 à 1983, il démontre son aptitude à exercer des responsabilités de haut niveau.

Le 1er octobre 1981 il est promu au grade de colonel. En mai 1983 il est nommé Attaché des Forces Armées près l'ambassade de France à TANNANARIVE. Il contribue activement à l'amélioration des relations entre les deux pays et à la relance de la coopération militaire.

En février 1988 il est affecté à la 11^o Division Militaire Territoriale et rejoint le poste d'adjoint au général pour le département de la Seine-et-Marne. Dans ce poste délicat, il parvient grâce à son expérience, sa culture et sa forte personnalité à s'affirmer d'emblée auprès des autorités militaires et civiles de son département.

Officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de la Valeur Militaire avec trois citations, le colonel GALTIER laissera le souvenir d'un combattant valeureux et d'un chef compétent et respecté.

Au moment où il quitte l'armée d'active, je lui exprime ma profonde gratitude et ma sincère reconnaissance pour les éminents services qu'il a rendus, et au nom de tous les personnels de la 11^o Division Militaire Territoriale, je lui dis notre estime et notre attachement.



Pierre DAVID